voyé, à l'examen de la commission de la voirie, la proposition faite dans un rapport de M. le maire, tendant à la reconstruction complète du chemin d'intérêt commun n° 112 dans la traversée du Blanc-Seau.

Le devis s'élève à 27,000 francs.

La partie du chemin, sur laquelle les travaux doivent être exécutés, a une longueur de 207 mètres, dont 223 mètres moyens entre Roubaix et Tourcoing et 174 mètres entièrement sur le territoire de Roubaix; il en résulte que le chemin, payé par Roubaix serait de 17,260 et par Tourcoing de 9,711 francs, et travail étant très vite, de l'accord existant entre les deux villes, la Commission, à l'un'nimité des ses membres, vous demande de bien vouloir y donner votre approbation.

La dépense à charge de Tourcoing pourra être prélevée sur les crédits affectés aux travaux sur chemins ruraux, que vous avez récriverts par votre délibération du 10 mars dernier, et qui sont la reproduction de la disponibilité des articles 135 et 27 supplémentaires du budget de 1893.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptés.

Nouvelles canalisation du gaz à faire en 1893

Rapport de la Commission de la Voirie, M. Cruque, rapporteur

Messieurs,

Dans la séance du 3 mars dernier, vous avez renvoyé, à l'étude de la commission de la Voirie, l'examen es rues où il y avait lieu de faire une canalisation du gaz pour l'éclairage des rues.

Il a paru tout d'abord à votre commission qu'il était de toute nécessité de canaliser les rues de l'Hippodrome, prolongée et la nouvelle rue entre la rue Notre-Dame et la place Sébastopol, devant le pavage des dites rues, le complément des rues du Fresnoy et des Champs.

Votre commission a aussi décidé qu'il y avait urgence à éclairer les abords du canal entre le pont de l'Escaut et le pont du Halle, cette partie du canal se trouvant presque au centre de la ville, pouvant être agitée à des incidents de toute nature en la laissant dans l'obscurité. C'est donc une mesure de sécurité d'éclairer cette partie du canal la plus très peuplée.

En résumé votre commission s'est arrêtée à la canalisation et à l'éclairage des artères suivantes.

1° Rue de l'Hôtel-de-Ville, canalisation 150 mètres et pose de 8 lanternes rondes sur candélabres 2,438 50

2° Rue Sébastopol, canalisation 350 mètres et 9 lanternes, id. 3,756 50

3° Rue du Fresnoy, complément de canalisation 200 mètres et 4 lanternes sur poteau 964 00

4° Rue des Champs, complément canalisation 220 mètres et 4 lanternes sur poteau 1096 40

5° Canal, chemin de halage et de contre-halage canalisation 800 mètres et 26 lanternes sur poteau 6682 50

Total Fr. 14887 40

Une somme de 15,000 francs figurant au crédit spécial de l'usine à gaz sour les nouvelles canalisations et appareils d'éclairage de rues, il n'y a donc aucun crédit nouveau à voter. Votre Commission demande donc au Conseil municipal d'émettre un avis favorable pour la canalisation et l'éclairage des rues sus-énoncées

Questions et Vœux

M. Graux demande l'installation d'un certain nombre de nouvelles bornes-fontaines dans les quartiers qui en sont encore dépourvus, et dont le besoin d'eau s'est fait vivement sentir au cours de la période de la sécheresse que nous venons de traverser.

M. le Maire dit (ce que nous avons annoncé nous-mêmes) que dans une de ses dernières réunions, la commission de la voirie avait décidé la pose immédiate de 4 nouvelles bornes restant en magasin et que de nouvelles installations suivront.

M. Anguetin Dallemet les voeux suivants :

1° Pavage de la rue de la Cité; 2° Que la canalisation de la rue de Mouvaux soit prolongée pour pouvoir desservir les rues Houchard et St-Blaise.

M. Dupont a dit-il une dernière question à poser au sujet du vous émis jadis par lui en faveur de la construction d'escaliers dans l'épaisseur des murs du canal. L'administration avait promis d'intervenir près de l'administration des ponts et chaussées.

M. le maire répond qu'une correspondance a été engagée. A une première demande l'administration des Ponts et Chaussées s'est montrée assez favorable à la condition que la dépense soit partagée par moitié. Une nouvelle lettre a été adressée à laquelle il n'a pas encore été répondu. M. le maire regrette que M. Dupont ne l'ait pas prévenu de sa question, il se serait muni du dossier.

M. Dupont. Mais je vous avais prévenu pour la séance dernière M. le maire, puis il ajoute avec un geste comique, en simulant un effroi : pas de danger que je voudrais vous adresser des questions à l'avenir sans vous en avoir averti.

M. le Maire. — La semaine dernière j'avais le dossier à la séance, mais aujourd'hui je ne l'ai pas.

M. Tack. — J'ai aussi une question à poser — Je ne sais pas si...

Ce sera la dernière (on rit). Je demanderai à ce que une surveillance sévère soit exercée par la police, au point de vue des mœurs. Je n'en dirai pas davantage. Je demanderais aussi à ce que l'on réprimât la salidité défectueuse de la salle où nous nous trouvons. Il y a là bas la presse qui n'y voit goutte dit l'honorable conseiller, on ferait bien de faire poser quelques appareils à gaz. Si nous devons rester encore ici cinq ou six ans, M. Salembien. Non 3 ans ? On rit.

Nous remercions M. Tack d'avoir pris pitié de notre malheureux sort. Non seulement, le pauvre journaliste n'y voient goutte mais ce qui est plus encore c'est qu'il n'entendent rien Quand M. le Maire énonce une question quelconque on est astreint à guetter au cours de la lecture un mot que l'on saisit au vol pour deviner — c'est le mot — ce dont il est parlé et a sel l'habitude des séances, il nous serait bien difficile d'établir un compte-rendu.

Après l'examen à huis-clos de demandes de sonlitas de famille la séance publique est récouverte.

Renouvellement de commissions permanentes

Ainsi que nous le di-lons hier, le renouvellement des commissions permanentes n'a pas sensiblement modifié leur ancienne composition.

Agriculture

Halles 7 membres. — MM. Henri Paris, Augustin Dalle, Carron-Catel, Didry-Dubrulle Charles Leplat, Emile Delcroix. Il reste un membre à nommer en remplacement de M. Jubaru démissionnaire municipal démissionaire.

Assistance aux adjudications

M. François Sénéhar, Auguste Duconlomber, Charles Leplat, Honoré-D'hallun, Louis Cruque. (M. Fidèle Strazet décédé faisait partie de cette commission.

Instruction publique et Beaux-Arts

Sept membres : MM. Masure Six, Muller, Glor eux, Dron, Dupont, Cruque, Despinoy.

Fêtes. — 7 membres : MM. Masure-Six, Duconlombier, Louis Gras, Delvs, Julien Tack, Charles Leplat, Dhal-Desoix.

Finances. — Cette commission qui se composait précédemment de 7 membres, MM. Mabe, Salembien, Tack, Henri Paris, Goube d'Anzin, Dudry-Dubrulle, Masure-Six, a été ainsi que nous l'avons dit, renforcée de 3 membres, MM. Delevaivre, Duconlombier et Cruque.

Gaz. — Six membres. — MM. Sénéhar, Honoré Dumortier, Dhal-Desoy, Dhallun, Rasson, Goube d'Anzin.

Militaire. — 6 membres. — Nous avons signalé hier l'exclusion du sein de cette commission du citoyen Delhalin-Dumortier.

MM. Grau, Delavaivre, Tack, Roux, Carron-Catel et Didry. Ca dern er remplaçant M. Delphin-Dumortier.

Sociétés auxiliaires. — 7 membres. — MM. Sénéhar, Paris, Muller, Delavaivre, Delvs, Salembien, Despinoy.

A LA GRANDE MAISON PARIS
Succursale de LILLE
45 Rue Faidherbe 45 Au Jardin
TOUT CE QUI CONCERNE L'HABILLEMENT POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS
Chapellerie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures
PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE

AU PETIT PARIS
14, Grande-Rue — ROUBAIX — Grande-Rue, 14
PRÈS DE LA GRANDE PLACE
SPÉCIALITÉ DE
Lingerie, Bonneterie, Chemiserie, Trousseaux et Layettes
SAISON D'HIVER

Pantalons finette, enfant, depuis.	0.45	Tabliers blancs et couleurs, dep.	0.75
» » dames, depuis.	1.25	Tabliers noirs d'écoliers, depuis.	2.95
Chemises fillettes, depuis.	0.39	Bas laine pour enfants.	0.60
» » dames, depuis.	0.90	Calecons anglais, p° hommes, dep.	3.50
Jupons fantaisie, depuis.	2.95	Caleçons anglaises pour hommes, depuis.	3.25
» flanelle, depuis.	5.50	Chemisettes laine, depuis.	0.50
Pantalons flanelle, depuis.	3.95	Bonneterie blanche, depuis.	3.50
Chemises de nuit, finette, depuis.	4.95	Gilets-de-chasse, depuis.	2.95
» » fillettes, depuis.	2.75	Bonneterie blanche, pour hommes en douzaine.	3.95
Flanelle pour dames, festonnée.	1.60	Mouchoirs pour fêtes, avec initiales, la douzaine.	3.50
» pour fillettes, depuis.	1.25	Mouchoirs pour fêtes, ourlés à jour, la douzaine.	7.50
Peignoirs finette, p° dames, dep.	3.75	Mouchoirs pour fêtes, ourlés à jour, la douzaine.	10.80
Matinées finette, »	2.45	Mouchoirs pour fêtes, ourlés à jour, la douzaine.	18.»
Bas laine, pour dames, depuis.	4.25	Chemises blanches p° hommes, dep.	3.75
Douillettes toutes nuances, en finette.	5.95	Chemises de nuit, bred. mass, dep.	5.50
Capotes toutes nuances en feutre.	2.75	Bégnins, Cravates, Nœuds...	0.50
Bonnet cotter crème, entièrem. brod.	6.50	Seul dépositaire de la Cravatine à 2 becs. La tête se lève et se remplace par une autre.	2.50
Capotes crème, entièrem. brodées.	1.50	Faux-cols toutes formes, la douz.	3.50
Pelisses crème, entièrem. brodées.	8.95		
Jolie Pelisse à coins brodés, guirlande de broderie faisant le tour de la Pelisse, article valant 25 francs, vendu.	19.»		
Robes de baptême, depuis.	3.95		
Blouses de baptême, depuis.	1.50		
Bonnets de baptême, toilettes, bavettes, etc.			

Cretonne, Nansonk, Brillanté, Shirting, Piqué, Rideaux, Taies d'oreillers, Draps de lits en toile, depuis 17 fr. 50 la paire, Draps en coton, Serviettes de table et de toilette, Torchons, Tabliers de cuisine bleu et cotonnade, Tabliers blancs de bonne et de nourrice, etc., etc.

PRIX FIXE INVARIABLE

Il sera offert à chaque acheteur un magnifique CADEAU, ainsi que des JOUETS aux enfants

Travaux publics. — 7 membres. — MM. Honoré Colson, Louis Grau, Delecroix, Honoré Dhallun, Sénéhar, Hersin.

Voirie. — MM. Duconlombier, Sénéhar, Delavaivre, Delva, Cruque, Roux, Dhallun.

Lycée de Tourcoing. — Douze élèves du lycée de Tourcoing ont quitté hier notre ville par le train de midi 40, se rendant à Rouen où un abonné est organisé par les élèves du lycée de cette ville.

Nos jeunes lycéens sont accompagnés dans leur voyage par M. le proviseur du lycée, le professeur de gymnastique M. Delannoy et deux maîtres répétiteurs.

Le retour aura lieu mardi.

Vol d'un pinson — Un gamin de Hanes du nom de Sagart, convoitait le pinson qui se trouvait chez une dame Desrumaux, demeurant rue du Moulin-Fagot, cour Lansard, et il rôdait souvent dans ces parages. Hier matin profitant d'un instant propice, il monta sur la fenêtre, brisa 3 carreaux de la cage et s'empara de l'oiseau.

Recherché par la police, le gamin fut arrêté vers 4 heures rue Jean-Legrand, par l'agent de sûreté Debuigne. Il reconnut aussitôt le vol, et tira l'oiseau de sa poche de pantalon où il l'avait tenu toute la journée, aussi était-il presque mort.

Le gamin a été amené au poste. Le pinson a été mis en cage au bureau de police.

Descente du parquet. — M. Martineau, juge d'instruction, près le parquet de Lille, accompagné de son greffier, est descendu hier à Tourcoing pour recevoir la déposition de Mme veuve Playes, ménagère rue du Tilleul, qui fut l'y a quelque temps victime d'un vol d'une somme de 800 fr. en numéraire provenant d'une indemnité par elle touchée pour la mort accidentelle de son mari.

Une série de mauvaises nuits qu'elle avait eu comme locataire incliné de ce vol est détenue à Lille.

Un suicide émouvant. — Rue des Flaes, 239, habitant un ménage d'ouvriers Lemarq, Joseph Lapidus, âgé de 55 ans, tireur de laines, était atteint depuis environ 6 mois d'une maladie du larynx dont il souffrait beaucoup. Il avait dû abandonnerdolemment tout travail et bientôt les belles ressources du ménage s'épuisèrent. Il y a une dizaine de jours, la femme Elise Florin, âgée de 44 ans, sa la attente d'une pleurésie.

Son état alla s'aggravant et vendredi matin la pauvre femme était à l'agonie. Une voisine, Mme Cartelle, qui l'avait soignée, voyant la fin arriver appela le mari, et le chercha dans la maison. Elle le trouva pendu dans une des pièces. On coupa aussitôt la corde et des soins empressés lui ramenèrent l'infortuné à la vie.

Cet événement a produit dans le quartier une douloureuse impression. L'enterrement des deux époux aura lieu lundi matin.

M. Cotard, commissaire de police du ter arrond-sement, a fait les constatations d'usage.

Commencement d'incendie. — Le feu s'est déclaré hier au domicile de M. Th. Née, rue d'Anvers, dans une chambre qu'occupe un commis des postes, M. Achille Deresne.

L'incendie, dont on s'est promptement rendu maître, a éclaté accidentellement par suite du jet par le locataire d'une allumette non éteinte.

Les dégâts consistent en la destruction de différents objets mobiliers. Il y a assurance.

LILLE

ENFANT TAMPONNÉ

Par le tramway à vapeur

Hier soir, vers cinq heures quarante, au moment où l'un des tra ns-tramways qui font la navette entre la Grande-Place de Lille et le Pont du Lion 6 0/0, franchissait la porte de Roubaix, en venant du faubourg, des cris terribles retentirent.

Immédiatement, M. Alphonse Cou ko, mécanicien, renversa la vapeur et arrêta presqu'instantanément sa machine.

Tout le monde se précipita pour connaître la cause des cris d'effroi qu'on venait de pousser. Vivement entouré du mécanicien et du chauffeur, on apprit que un enfant venait être tamponné. Voici comment les faits se sont passés :

Le jeune Alfred Cocheteux, 6 ans 1/2 demeurant rue du Vieux Faubourg, cour du Dragon 12, jouait avec des camarades de son âge, près de la porte de Roubaix, quand, soit par bravade, soit qu'il n'ait pas entendu arriver le train, le pauvre petit s'élança sur ir voie au moment où la machine débouchait de la porte. Violemment tamponné, le gamin alla rouler à 10 mètres en avant; c'est à cette circonstance qu'il doit de n'avoir pas été complétement broyé.

L'enfant avait la tête toute ensanglantée, quand on le releva pour le transporter à la pharmacie Lotar. De là, après un premier pansement sommaire, il fut reconduit chez lui, où M. le docteur Rousé vint lui prodiguer ses soins.

Le docteur constata une déchirure du cuir chevelu, s'étendant sur une longueur de 15 à 18 centimètres, au côté droit de la tête.

Comme le petit blessé souffre beaucoup, M. le docteur Rousé l'a fait transporter à l'hôpital St-Sauveur ; on espère qu'aucune complication ne surviendra.

Le typhus à Lille. — L'Administration est sur le point de prendre des mesures les plus énergiques pour combattre l'épidémie du typhus.

Un appareil pulvérisateur à levier mis à la disposition de l'architecte départemental pour le service des logements insalubres sera installé aujourd'hui au Palais de justice et tous les bâtiments, et surtout ceux des audiences correctionnelles et de salles du parquet et de l'instruction seront désinfectés.

La Préfecture a fait commander, hier, à Paris, deux autres appareils semblables qui arriveront dans deux ou trois jours et seront employés immédiatement à l'assainissement des divers bâtiments départementaux.

On dit que la désinfection de la maison d'arrêt a déjà été opérée de la façon la plus complète, depuis un mois.

***

Il y a en ce moment seize hommes et deux enfants en traitement à l'Hôpital de la Charité.

Ce chiffre comprend trois entrées nouvelles celles des nommés :

Durand Henri, âgé de 10 ans, demeurant rue Wicar 24.

Grignon Alexandre, 26 ans 1/2, rue Faidherbe, 6.

Marchand Annais, 9 ans, rue d'Iéna, 54.

M. Horber, commissaire de police est entré hier soir à l'hôpital de la Charité, dans le pavillon d'isolement.

Nous avons également à signaler deux décès, celui de M. Vaquet Théodore, 47 ans, journalier, sans domicile connu.

Et celui de M. Devis Jules, âgé de 28 ans, demeurant rue de Tours 22, reporter à la *Dépêche*.

Ce dernier, correcteur de nuit à la *Dépêche*, avait été chargé depuis quelque temps du compte-rendu des audiences correctionnelles. C'est certainement dans l'exercice de son fonctions qu'il a contracté le germe de la terrible épidémie.

On ne peut guère douter aujourd'hui que le Palais de Justice ne soit un foyer de contagion, aussi des mesures sont-elles prises en vue d'assainir le bâtiment et ses dépendances.

Il n'y aura pas d'audience avant vendredi prochain. Pendant ce laps de temps, on procédera à la désinfection de tous les locaux du Palais.

PAS-DE-CALAIS
EFFROYABLE ACCIDENT A CALAIS
Huit victimes
Samedi, vers 3 h. de l'après-midi, le bruit se répandait en ville qu'une seconde édition de la catastrophe du vapeur pétrolier « Ville de Calais », venait de se produire. Ces bruits étaient heureusement exagérés, et le pétrole n'y était pour rien.
Malheureusement le personnel, chefs et sous-chefs, ainsi que quelques ouvriers, ont été fortement brûlés à la figure, aux mains et même sur le corps.
Voici les faits :
Il était environ 2 heures, la machine qui sert à envoyer la vapeur à bord du bateau pétrolier « La Ville de Douai » n'arrivait plus avec assez de force pour le déchargement qui était presque terminé.
On appela des ouvriers de MM. Bodel et Bloan, qui arrivèrent aussitôt sous la direction de M. Gourdin, chef d'atelier.
A un moment arriva M. Chanson, gendre de M. Darquer, consignataire de MM. Paul Paix et Cie, de Douai, propriétaires du pétrolier.
Sur le monde se rendit à la machine pour examiner les causes de l'interruption du travail.
Le chauffeur donna un peu plus de pression, mais comme c'était le tuyau de vapeur qui était bouché, ce tuyau éclata et toutes les personnes présentes furent grièvement brûlées.
Ce sont : MM. Chanson, Dupont, chef mécanicien du Pétrolier; Trécasser, second du bord; Gourdin, chef d'atelier de la fonderie Bodel et Bloan; Jeannot et Colin, chauffeurs; deux matelots.
Tous les blessés ont été reconduits chez leurs parents, et un docteur de Calais a été chercher pour les panser.
Ce docteur, M. Dupont, chef de service, a été complètement brûlé à la figure, aux mains et même sur le corps.
Voici les faits :
Il était environ 2 heures, la machine qui sert à envoyer la vapeur à bord du bateau pétrolier « La Ville de Douai » n'arrivait plus avec assez de force pour le déchargement qui était presque terminé.
On appela des ouvriers de MM. Bodel et Bloan, qui arrivèrent aussitôt sous la direction de M. Gourdin, chef d'atelier.
A un moment arriva M. Chanson, gendre de M. Darquer, consignataire de MM. Paul Paix et Cie, de Douai, propriétaires du pétrolier.
Sur le monde se rendit à la machine pour examiner les causes de l'interruption du travail.
Le chauffeur donna un peu plus de pression, mais comme c'était le tuyau de vapeur qui était bouché, ce tuyau éclata et toutes les personnes présentes furent grièvement brûlées.
Ce sont : MM. Chanson, Dupont, chef mécanicien du Pétrolier; Trécasser, second du bord; Gourdin, chef d'atelier de la fonderie Bodel et Bloan; Jeannot et Colin, chauffeurs; deux matelots.
Tous les blessés ont été reconduits chez leurs parents, et un docteur de Calais a été chercher pour les panser.
Ce docteur, M. Dupont, chef de service, a été complètement brûlé à la figure, aux mains et même sur le corps.

KERMESSES

21 mai — Faubourg de Valenciennes (Lille), Cantelou, Esquermes, Fives, Croix, Flers, Roubaix, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Saint-André (environs). Wallonges.

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. (Hippodrome)

Jeudi 18 mai 1893. Une seule représentation extraordinaire avec le concours de Mademoiselle Nandi.

Horaire à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

Orchestre sous la direction de M. Philippe Flon 1er chef d'orchestre du Théâtre Royal de la Monnaie.

CAVALLERIA RUSTICANA

Drame lyrique en deux actes de M. A. Sarrazin et de G. Targioni

L'Amour Médecin

ra-comique en trois actes et un prologue de Ch. Monselet

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Auguste Nicolas BONTE

décédé subitement à Flers (Bresoux), le 20 mai 1893, dans sa dix-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SALUT SO ENNELS qui auront lieu le Dimanche 21 courant, à quatre heures, en l'église de Saint-Sauveur. Son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, au Bresoux, arrêt du Tramway.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré le Lundi 19 Juin 1893, à dix heures, en ladite église.

Messes Anniversaires

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre d'invitation à la MESSE ANNIVERSAIRE qui sera célébrée en Mémoire de l'âme de Monsieur

Frédéric VANDENBRIENNE

décédé à Tourcoing, le 5 Février 1893, à l'âge de 78 ans, administré des Sacrements de Notre-Mère la sainte Eglise sont priées de considérer la présent

Etat-civil de Roubaix
Du 20 mai

Naissances. — Madeleine Lancelle, rue des Vélocipèdes — Madeleine Hamel, Hôtel-Dieu.

Décès. — Dominique Vandenbrande, 20 ans, célibataire, Hôtel-Dieu. — Pierre Vandenbrande, 20 ans, Jean — Hélène Cordonnier, 4 ans, rue Pauvrée. — Marie Rindt, 7 mois, rue Jacquart. — Hortense Boulin, 14 ans, rue de la Fontaine. — Madeleine Delattre, 4 mois, rue Vermeersch. — Jules Demagny, 55 ans, Hôtel-Dieu. — Anna Vanoudhoven, 3 ans 1/2, rue Descartes. — Sylvain Courty, 51 ans, Hôtel-Dieu.

Statistiqui de Tourcoing
Du 20 mai

Naissances. — Romain Decorbaix, rue Malfait. — Hermance Boeuf, rue du Plat. — Albert Derveux, rue de la 21 ème Porte.

Décès. — Julienne Delcroix, 4 mois, rue Chêne-Houpline. — Louis Destombes, 59 ans, professeur, rue de Wattrelos.

Mariage. — Entre : Gustave Tanghe, 24 ans, magasinier, et Rosine Vandenbossche, 23 ans, rentière, rue Jules Dhallun. — Jules Trieur, et Flavie Delen, 31 ans, ouvrier, rue Pont-Rompu, 25 ans, rentrur, et Marie Vannesse, 25 ans, rue Vauban. — Jules Dumortier, 21 ans, employé, et Rosalie Grunier, 21 ans, ouvrière, rue Pont-Rompu. — Jules Dumortier, 21 ans, et Rosalie Abail, 23 ans, rattachaux.

Change et Fonds publics
J. BULTHE
35, rue Neuve, à ROUBAIX
Achète et vend à forfait au comptant tous titres coté.
Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement coté.
Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs étrangères sur les tirages français et étrangers. ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER
Paris, le 20 mai 1893.
Le marché est animé, les cours continuent assez soutenus et la semaine s'achève sur les plus hauts cours.
Le 3 0/0 ouvre à 97.37, revient à 97.35 et se relève finalement à 97.35.
L'Italien soutenu par ordre, ne s'aperçoit pas à 92.30 de la crise ministérielle qui vient d'éclater à Rome.
L'Extérieur d'Espagne reste sur ses cours de la veille, appuyé par des achats de Londres et de Barcelone.
Le Portugais est un peu plus lourd à 22 17/16; on dit le gouvernement décidé à ne tenir aucun compte des protestations des créanciers français et de l'arrangement qui leur est proposé.
Les Sociétés de crédit ont des bonnes allures.
La Banque de France fait 3.855.
Le Crédit Foncier conserve son avance de la veille à 860.
Le Crédit Lyonnais se traite de 760 à 762.
La Compagnie National d'Escompte est fermement tenue à 495.
La Société Générale finit à 475.
Les Chemins de fer Français se négocie [illegible]
Les actions des Chemins Economiques font [illegible]
Ch. HERMAN et Cie
10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

Le Comptoir de Change
A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
LILLE — ROUBAIX
69 bis, rue Nationale 1, rue de la Gare.
PAIE immédiatement à présentation ou sans déconvenant tout bordereau :
1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongrois, Anglais, Suédois, Chemins de fer français, etc., etc.
2° Tous Titres Coupons Français et Etrangers, à toute époque avant l'échéance, moyennant commission variant suivant le délai d'escompte.
3° Tous Titres remboursables.
Achète et vend à forfait toutes valeurs négociables, Titres cotés cupées.
EXÉCUTE à des conditions particulières même titres non cotés, emprunts, tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.
Vente avec option de revente après 1 mois, à 3 francs d'écart de valeurs à lots de tout pays : Lots Congo, Lots Bons Tunis, Bruxelles, Anvers, etc., etc.
Conditions particulières pour les Sociétés financières.

BOURSE DE LILLE

Du 20 mai 1893

EMPRUNTS (Valeurs au comptant)

Arrondissement de Lille, 3 0/0 amortissable, 1884, (obl. 450), 462.50 — Lille 1887 (obl. 400), 462.50.

TITRES RAPPORTANT DES DIVIDENDES

Denain et Anzin, 1888 (a 1.500), 520.

OBLIGATIONS DIVERSES

Nord 3 0/0 (a 1.000 fr.), 1.000.

CHEMINS DE FER (Actions)

Ouest (a 1.000 fr.), 1.000.

Nord-Espagne (a 500 fr.), 490.

Chemins Economiques (a 500 fr.), 490.

Lille-Bonne-Guise, 1.000.

Lille-Tourcoing (a 500 fr.), 490.

Lille-Béthune (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Valenciennes (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Bavay-Merbes-Le-Château (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Hazebrouck (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Bailleul (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Armentières (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Quesnoy-Valenciennes (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Tourcoing (a 500 fr.), 1.000.

Lille-Roubaix